



COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU SAMEDI 28 MARS 2015 À LA SALLE DES FÊTES DES LONGEVILLES MONT D'OR

MEMBRES PRÉSENTS

- Monsieur Jean-Gabriel NAST, Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Monsieur Claude GIRAUD, Délégué de la Communauté de communes Champagnole Porte du Haut-Jura
- Monsieur David DUSSOUILLEZ, Délégué de la Communauté de communes Champagnole Porte du Haut-Jura
- Monsieur Roger BOICHUT, Délégué de la Communauté de communes La Grandvallière
- Monsieur Jacques VINCENT, Délégué de la Communauté de communes La Grandvallière
- Monsieur Bernard MAMET, Délégué de la Communauté de communes de la Station des Rousses
- Madame Liliane REGAD, Déléguée de la Communauté de communes de la Station des Rousses
- Monsieur Pascal ARNOUX, Délégué de la Communauté de communes des Hauts du Doubs
- Madame Sylvie BERTHET, Déléguée de la Communauté de communes des Hauts du Doubs
- Madame Marie-Pierre CHEVALET, Déléguée de la Communauté de communes Mont d'Or et deux Lacs
- Madame Marie-Laure PONS DOTAL, Déléguée de la Communauté de communes Mont d'Or et deux Lacs
- Monsieur Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON, Délégué de la Communauté de communes Arcade
- Madame Claudette THIERRY, Déléguée de la Communauté de communes Arcade
- Monsieur Alexandre STEPHAN, Délégué de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude
- Monsieur Gérald HUSSON, Délégué de la Communauté de communes Jura Sud
- Monsieur Yves POËTE, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Monsieur Gérard GERBOD, Délégué de Bellefontaine
- Monsieur Claude LACROIX, Délégué de Bois d'Amont
- Monsieur Pierre-Marie AUBERTEL, Délégué de Brey-Maison du Bois
- Monsieur Daniel DUCRET, Délégué suppléant de Champfromier
- Monsieur Robert BONIN, Délégué de Chancia
- Monsieur Jean POUX, Délégué de Chapelle-des-Bois
- Monsieur Jacques BAROUDEL, Délégué de Charchilla
- Madame Karin BLONDEAU, Délégué de Châtelblanc
- Monsieur Yvan AUGER, Délégué de Chaux-des-Prés
- Monsieur Pierre-Henry PAGNIER, Délégué de Chaux-Neuve
- Monsieur Bernard VUAILLAT, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Madame Maria VIONNET, Déléguée de Fort-du-Plasne
- Madame Athéna GIRARDET, Déléguée de Gellin
- Madame Isabelle DÉMIAS, Déléguée de Giron
- Madame Françoise MARTELET, Déléguée de Grande-Rivière
- Monsieur Denis POIX-DAUDE, Délégué de Jougne
- Madame Laure GOBIN, Déléguée de La Chaumusse
- Monsieur Jean-Yves COMBY, Délégué de La Pesse
- Madame Delphine JUHAN, Déléguée de la Rixouse
- Madame Catherine CRAEN, Déléguée suppléante de Lajoux
- Monsieur Martial VALLET, Délégué de Le Frasnois

- Monsieur Patrick ABRAHAM, Délégué de Les Bouchoux
- Monsieur Claude JACQUEMIN-VERGUET, Délégué des Longevilles Mont d'Or
- Madame Silène LASSERRE, Déléguée des Planches-en-Montagne
- Monsieur Marcel PROST, Délégué des Rousses
- Monsieur Dominique CAPELLE, Délégué de Les Villedieu
- Monsieur Patrick FOURNIER, Délégué de Leschères
- Monsieur Michel BLASER, Délégué de Maisod
- Monsieur Michel REYNAUD, Délégué de Meussia
- Monsieur Gérard BONNET, Délégué de Morbier
- Monsieur Daniel FLAMENT, Délégué suppléant de Morbier
- Monsieur Laurent HUGHES-DIT-CILES, Délégué de Ponthoux
- Monsieur Benoît LABOURIER, Délégué de Prémanon
- Monsieur Denis MICHAUD, Délégué de Reculfoz
- Monsieur Christophe BÉRAUD, Délégué suppléant de Remoray-Boujeons
- Monsieur Michel PARRAUD, Délégué de Rochejean
- Monsieur Olivier BROCARD, Délégué de Saint-Claude
- Madame Françoise VESPA, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Monsieur Philippe VIBET, Délégué suppléant de Sarrageois
- Monsieur Alain BLONDET, Délégué de Viry
- Monsieur Serge FONDRAZ, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Monsieur Jean-Marie SAILLARD, Délégué du Conseil Général du Doubs
- Monsieur Denis JEUNET, Délégué du Conseil Général du Jura
- Monsieur Gilbert BLONDEAU, Délégué du Conseil Général du Jura
- Monsieur Denis VUILLERMOZ, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura
- Madame Sylvie VERMEILLET, Déléguée du Conseil Régional de Franche-Comté
- Monsieur Jacques MERCIER, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

- Monsieur Claude CUBY à Monsieur Claude GIROD
- Monsieur Claude PILLOUD à Monsieur Jacques VINCENT
- Monsieur Bernard REGARD à Monsieur Bernard MAMET
- Monsieur Gilles THOMASSET à Madame Karin BLONDEAU
- Monsieur Régis MALINVERNO à Monsieur Gérard GERBOD
- Madame Nadia LAHU à Monsieur Olivier BROCARD
- Monsieur Francis MORICHEAU à Monsieur Jean-Yves COMBY
- Monsieur Claude MORA à Madame Marie-Laure PONS DOTAL
- Monsieur Gilles GRANDPIERRE à Monsieur Gérald HUSSON
- Monsieur Jean-Yves CHANCENOT à Madame Françoise MARTELET
- Monsieur André DUPARC à Monsieur Jean-Gabriel NAST
- Monsieur Michel JERDELET à Monsieur Jacques BAROUEDEL
- Monsieur Daniel GRECARD à Monsieur Patrick ABRAHAM
- Monsieur Ludovic SAILLARD à Monsieur Benoît LABOURIER
- Monsieur Christophe DAVID-HENRIET à Monsieur Dominique CAPELLE
- Monsieur Pierre REBEIX à Monsieur Denis MICHAUD
- Madame Annick PEREZ à Monsieur Gilbert BLONDEAU
- Madame Nathalie MILLET à Madame Laure GOBIN
- Monsieur Jean SARON à Madame Liliane REGAD
- Monsieur Thierry VIDAILLET à Monsieur Alexandre STÉPHAN
- Madame Jacqueline LACROIX à Monsieur Marcel PROST
- Madame Denise COMOY à Madame Françoise VESPA
- Monsieur Robert PERRIN à Monsieur Robert BONIN
- Madame Mathilde LAMY à Madame Sylvie BERTHET
- Madame Isabelle BRASIER à Madame Isabelle DÉMIAS
- Madame Nicole MEYNIER à Monsieur Martial VALLET
- Monsieur Jean-Louis MICHARD à Madame Catherine CRAEN

- Monsieur Jean-Claude DENISET à Madame Maria VIONNET
- Monsieur Thierry LACROIX à Monsieur Michel BLASER
- Madame Hélène BOUDIER à Monsieur Pascal ARNOUX
- Monsieur Jean-Paul LAURENSON à Monsieur Serge FONDRAZ
- Monsieur Jean BURDEYRON à Monsieur Yvan AUGER
- Monsieur Jean-Daniel MAIRE à Monsieur Alain BLONDET
- Monsieur Patrick VIVERGE à Monsieur Patrick FOURNIER
- Monsieur Raphaël PERRIN à Monsieur Bernard VUAILLAT
- Monsieur Esio PERATI à Monsieur Yves POÈTE
- Madame Valérie DEPIERRE à Monsieur Denis VUILLERMOZ
- Madame Yvette BRACHET à Monsieur Jacques MERCIER
- Madame Véronique REYGROBELLET à Monsieur Pierre-Henry PAGNIER
- Madame Marianne DUBARE à Monsieur Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON

PERSONNALITÉS PRÉSENTES

- Madame Magali ROIDOR, Déléguée suppléante de Saint-Laurent en Grandvaux
- Madame Joëlle FRANTZ, Déléguée suppléante de Charchilla
- Monsieur Pierre-Henry PAGNIER, représentant Monsieur Daniel PRIEUR, Chambre Interdépartementale d'Agriculture
- Monsieur François JANEX, Directeur du CRPF de Franche-Comté

PERSONNALITÉS EXCUSÉES

- Monsieur Stéphane FRATACCI, Préfet de la Région Franche-Comté
- Monsieur Jacques QUASTANA, Préfet du Jura
- Monsieur Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain
- Madame Éléodie SCHES, Sous-Préfet de Nantua
- Monsieur Stéphane DONOT, Sous-Préfet de Gex
- Monsieur Joël BOURGEOT, Sous-Préfet de Saint-Claude
- Monsieur Bruno CHARLOT, Sous-Préfet de Pontarlier
- Monsieur Thierry DELORME, Commissaire de massif du Jura
- Madame Marie-Christine DALLOZ, Député du Jura
- Monsieur Jacques PÉLISSARD, Député du Jura
- Monsieur Jean-Marie SERMIER, Député du Jura
- Madame Annie GENEVARD, Députée du Doubs
- Monsieur Gérard BAILLY, Sénateur du Jura
- Monsieur Gilbert BARBIER, Sénateur du Jura
- Monsieur Guy LARMANJAT, Conseiller Général de l'Ain
- Monsieur Alain RIGAUD, Délégué de Vaux-lès-Saint-Claude
- Monsieur Gilles BOURGEOIS, Délégué du Lac des Rouges Truites
- Monsieur Claude-Emmanuel DUCHEMIN, Délégué de Divonne-les-Bains
- Madame Françoise DUCRET, Délégué de la Communauté de communes du Pays Bellegardien
- Madame Christine FRANQUET, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du Pays de Gex
- Monsieur Pierre FAVRE, Délégué de Saint-Claude
- Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Déléguée de Morbier
- Monsieur Sébastien CANAULT, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Monsieur Noël BARBE, DRAC Franche-Comté
- Messieurs LENZI et BILLIG, CESE Franche-Comté
- Madame DURAND-BOURLIER, DDT de l'Ain
- Monsieur Dominique CHALUMEAUX, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura
- Monsieur Thomas LEPLAIDEUR, Responsable ADEFOR 39
- Monsieur Éric DURUZ, ADAEV
- + tous les délégués ayant donné pouvoir

ACCUEIL DE M. CLAUDE JACQUEMIN-VERGUET, MAIRE DES LONGEVILLES-MONT-D'OR

Avant de débiter la séance, M. Nast souhaite la bienvenue aux membres du Comité Syndical et à 9h45, déclare la séance ouverte. Il donne la parole à M. Jacquemin-Verguet, Maire des Longevilles-Mont-D'or.

M. Jacquemin-Verguet exprime tout d'abord son plaisir d'accueillir le Comité Syndical du Parc. Il se livre ensuite à une brève présentation de sa commune avec pour support un vidéo-film.

La commune des Longevilles-Mont-D'or est composée de deux entités (les Longevilles Hautes avec un point culminant à 1 463 m et les Longevilles Basses dont le point bas se situe à 850 m). 3,5 km séparent les deux extrémités. Aujourd'hui, la commune compte 520 habitants. Il s'agit avant tout d'une commune rurale où l'on dénombre à ce jour encore cinq exploitations agricoles. L'évolution démographique a été particulièrement forte ces dernières années avec l'accueil de nombreux travailleurs frontaliers. A ce titre, la commune a pu se prévaloir de l'ouverture l'an dernier d'une classe supplémentaire.

La commune a également procédé à la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), révision qui a conduit à la relocalisation de la fromagerie et à une réduction des surfaces urbanisables AU de 20 ha à 5 ha.

M. Jacquemin-Verguet cite également la présence sur sa commune d'une station de sports d'hiver : Super Longevilles en proximité immédiate de celle de Métabief.

La commune peut également se prévaloir de sites exceptionnels d'un point de vue environnemental dont il convient d'assurer la préservation. Plusieurs dispositifs sont d'ores et déjà opérationnels : Natura 2000, ENS (Espaces Naturels Sensibles), Arrêtés de biotope.

Par ailleurs, il précise que la commune a dernièrement procédé à la restauration de sa citerne en partenariat avec le Lycée du Bois de Mouchard et avec le concours du Parc du Haut-Jura via le programme Leader.

Pour conclure, M. Jacquemin-Verguet rappelle qu'historiquement, la commune fût caractérisée par l'exploitation de minerais de fer et peut se prévaloir aujourd'hui de la présence d'une ligne de chemin de fer dont le Centenaire sera fêté le week-end de l'Ascension. Toute une série de manifestations sera adossée à cet évènement.

Une fois la présentation terminée, M. Nast remercie M. le Maire des Longevilles-Mont d'Or et invite l'assistance à passer à l'examen des dossiers mis à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 21 FÉVRIER 2015

M. Mercier apporte une remarque de forme au dernier compte-rendu. Il faut lire M. Jacques Mercier, Vice-Président du Parc naturel régional du Haut-Jura.

M. Mamet attire quant à lui l'attention des services du Parc sur un oubli. Son nom n'apparaît pas dans la liste des excusés du dernier Comité Syndical alors même qu'il avait fait connaître son indisponibilité. Il demande à ce que son nom soit ajouté.

En l'absence d'autres remarques, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 21 février 2015.

2 – BUDGET PRIMITIF 2015

En préambule d'une présentation exhaustive de chacun des budgets du Parc, M. Guislain prend la parole pour apporter aux membres du Comité Syndical quelques précisions nécessaires à une bonne lecture du document.

En outre, il précise que les comptes 611 (prestations de services), 617 (études et recherches) et 6236 (catalogues et imprimés) recouvrent une grande partie des dépenses de mise en œuvre des programmations Parc en années glissantes. De même, ces comptes comprennent les prévisions de dépenses pour des actions spécifiques telles que la création d'un Conseil scientifique, la réalisation d'une évaluation à mi-parcours et l'organisation des « 30 ans » du Parc.

Il rappelle également que les Budgets Primitifs 2015 ont été élaborés conformément aux préconisations du Débat d'Orientation Budgétaire.

Ces remarques étant formulées, M. Guislain se livre à une présentation détaillée de chacun des budgets du Parc.

Pour l'année 2015, le Budget est constitué à 60 % par le Budget principal et pour les 40 % restants par les 7 budgets annexes suivants :

- Budget annexe Bienne-Orbe (10 %)
- Budget annexe Saine-Lemme (6,5%)
- Budget annexe Valserine-Semine (1%)
- Budget annexe SCOT Haut-Jura (1%)
- Budget annexe Leader - Énergie (4%)
- Budget annexe Pays du Haut-Jura (2%)
- Budget annexe Life Tourbières (14%)

A l'issue de cette présentation, M. Parraud intervient. Il ne comprend pas que dans l'exposé, le Budget Primitif 2015 soit comparé au Budget Primitif 2014 et non au Compte Administratif 2014. Ce niveau de comparaison ne lui semble pas pertinent.

En réponse, M. Guislain rappelle que les actions de la programmation annuelle font l'objet d'une inscription dans le budget de l'année. Cependant, ces mêmes actions sont mises en œuvre sur une période glissante s'étalant sur deux à trois exercices comptables. Aussi, il apparaît nécessaire de pouvoir exercer des comparaisons sur les niveaux d'inscriptions budgétaires et non sur les réalisations comptables constatées annuellement.

M. Blondeau invite les services du Parc à faire figurer dans le document les inscriptions budgétaires de l'année n-1.

M^{me} Craen, déléguée suppléante de la commune de Lajoux, souhaite formuler deux questions :

- Est-il prévu de réaliser un bilan à la fois financier et architectural de la Maison du Parc ?
- Les actions et études inscrites à la programmation du Parc sont-elles réalisées en interne ou font-elles l'objet d'une externalisation ?

En réponse à la première question, M. Guislain informe le Comité Syndical qu'une réflexion en interne est actuellement en cours sur le sujet. L'objectif est de dresser le bilan de la Maison de Parc après 10 ans d'ouverture au public et d'identifier les perspectives d'évolution. Le Comité Syndical sera informé des conclusions de ces travaux.

Pour ce qui concerne la dimension architecturale de la Maison du Parc, M. Nast assure que le bilan est largement satisfaisant tant en termes de confort de travail que de consommation énergétique du bâtiment.

Pour ce qui est de la seconde question, M. Guislain précise que la plupart des actions portées par le Parc sont confiées à des prestataires extérieurs. Elles ne sont pas réalisées en direct par l'équipe du Parc.

M. Fournier souhaite savoir pourquoi les actions réalisées dans le cadre du programme Natura 2000 tels que les contrats n'apparaissent pas dans les budgets.

M^{me} Vincent précise que la plupart des contrats Natura 2000 sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage tiers et de ce fait, ne nécessitent pas d'inscriptions comptables dans les documents budgétaires du PNR. Aussi, il est vrai qu'une grande partie de l'action Natura 2000 ne trouve pas de traduction dans les Budgets du Parc.

Sur cette précision, l'ensemble des Budgets Primitifs 2015 est adopté à l'unanimité.

3 – BILAN D'ACTIVITÉ 2014

En préambule, M. Guislain se livre à une présentation générale du bilan d'activités. Il liste la répartition des contributions par financeurs.

Une fois ces précisions apportées, l'équipe du Parc se livre alors à une présentation croisée du bilan d'activité du Parc 2014 au travers des trois vocations de la Charte du Parc :

- Vocation 1 : Un territoire construit, vivant et animé ensemble
- Vocation 2 : Un territoire responsable de son environnement
- Vocation 3 : Un territoire qui donne de la valeur à son économie

À l'issue cette présentation, M^{me} Craen prend la parole pour faire une remarque de forme. Elle aurait préféré intervenir au fur et à mesure de l'évocation des vocations plutôt qu'à la fin de la présentation. Ceci étant dit, elle revient sur la problématique des matériaux locaux et leur préservation. Pourquoi n'est-il pas fait mention des bardages en tôle, pourtant élément patrimonial caractéristique du Haut-Jura ?

M. Nast confirme que la tôle losangée fait partie des matériaux valorisés et financés par le Parc. Il rappelle la présence d'un artisan de très grande qualité sur la commune du Lac-des-Rouges-Truites.

Sur la problématique du co-voiturage, M^{me} Craen souhaite savoir comment un dispositif dédié pourrait être mis en place pour se rendre aux Comités Syndicaux du Parc.

M^{me} Vespa suggère que l'ensemble des adresses mails de chacun soient adressées à l'ensemble des délégués de manière à permettre une prise de contact plus facile.

M^{me} Craen revient sur la Journée organisée à Lajoux sur la thématique de la forêt et du changement climatique. Il s'agit là d'une initiative très intéressante. Pour autant, elle déplore que nombre d'habitants n'aient pas été informés de cet évènement.

M. Nast précise en réponse que la communication demeure une problématique très complexe à appréhender. Pour sûr, le Parc a utilisé l'ensemble des outils qui sont à sa disposition pour communiquer autour de cet évènement : site internet du Parc, Newsletter, publication semestrielle, affichage, etc.

Enfin, M^{me} Craen revient sur les travaux menés par le Parc en partenariat avec l'École d'Architecture de Nancy. A aucun endroit, n'est mentionné sur le site de l'Ecole le projet conjoint mené avec le Parc.

M. Guislain précise que l'ensemble des informations figurent sur le site internet du Parc du Haut-Jura. De même, une publication de restitution du projet a été réalisée.

M^{me} Vespa informe enfin le Comité Syndical qu'un projet visant à labelliser au titre de Rivières Sauvages les cours d'eau de la Saine et de la Lemme est actuellement en cours.

Sur cette précision et en l'absence d'autres remarques, le Comité Syndical approuve à l'unanimité la présentation du bilan d'activité 2014.

4 – AVANCEMENTS DE GRADES

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide de procéder aux transformations de postes suivantes :

- Suppression de deux postes d'Adjoints administratifs territoriaux principaux 2^{ème} classe ;
- Création de deux postes d'Adjoints administratifs territoriaux principaux 1^{ère} classe.

5 – DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Le Comité Syndical prend connaissance des dernières décisions d'attribution de marchés réalisées par le Président.

M^{me} Gobin, Déléguée de la commune de La Chaumusse, souhaite obtenir davantage de précisions concernant le séminaire franco-italien Leader. De quoi s'agit-il réellement ?

M. Nast répond en précisant qu'il s'agit d'un séminaire de restitution du projet de coopération mené en partenariat avec le GAL italien Alto-Belluneese sur la thématique du bois. Projet mené dans le cadre du programme européen Leader.

M. Fournier souhaite connaître l'état d'avancement de l'action « Défi Familles à énergie positive » inscrite à la Programmation 2014 du Parc.

M. Prost donne quelques éléments d'informations. À ce jour, une trentaine de familles réparties en cinq groupes (Plateau du Lizon/ Les Rousses – Bois d'Amont/ Saint-Claude/ Grandvaux) a été mobilisée autour de ce défi. L'objectif pour chacune d'entre-elles est de réduire sa consommation énergétique. Un chef de projet a été désigné au sein de chacun des groupes.

Les résultats du défi sont attendus pour le printemps. Une présentation sera réalisée à l'occasion d'un prochain Comité Syndical.

M. Abraham revient sur l'aide attribuée à la Communauté de Communes des Rousses pour la réalisation d'une étude sur l'amélioration de l'accessibilité du pôle des Jouvencelles. Il se dit surpris. À quel titre le Parc intervient-il ?

M. Nast précise que l'attribution de cette aide financière s'inscrit dans le cadre du Pays du Haut-Jura.

M. Prost complète les propos de M. Nast en rappelant que l'objectif de l'étude est de savoir comment gérer les sur-fréquentations en période hivernale.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Avant de clore la séance, M. Nast prend la parole pour saluer et rendre hommage aux délégués départementaux appelés à ne plus siéger au sein du Comité Syndical du Parc naturel régional du Haut-Jura. Il cite nommément MM. Burdeyron, Fondraz, Jeunet et Saillard.

Prochains évènements :

- Week-end de l'Ascension : Centenaire de la ligne ferroviaire aux Longevilles-Mont-d'Or
- 27/09/2015 : Ballades au pays du Mont d'Or